



NEWSLETTER

de l'Association Sportive
du Golf de Chailly



Newsletter Mars 2023

Bonjour {{ contact.PRENOM }},

Elle revient !

C'est (presque) le retour des beaux jours et vous l'attendiez au moins autant qu'un birdie au 14 : le retour de la newsletter de l'AS du Golf de Chailly.

Cette année, quelques changements pour vous être agréable, avec de petites rubriques supplémentaires.

Bonne lecture à tous, et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, questions et autres suggestions à l'adresse suivante : contact@asgolfchailly.com

Les compétitions (de l'AS) à venir

- L'AS sera partenaire de la **compétition d'ouverture** de la saison (dite **du Rubillon**) qui aura lieu le **dimanche 26 mars** et se jouera en Scramble à 2.
- Le très attendu **Championnat du club** aura lieu sur deux jours les **samedi 15 et dimanche 16 avril**. Selon les niveaux des joueurs, deux formules (net et brut) sont proposées :
 - La première série hommes : de 0 d'index à 11 sera en stroke play - départs blancs (et jaunes pour les plus âgés)
 - La deuxième série hommes: de 11,1 à 24 sera en stableford net - départs jaunes (et bleus pour les plus âgés)
 - La troisième série hommes: de 24,1 à 54 - sera également en stableford net - départs jaunes (et bleus pour les plus âgés)
 - La première série dames: de 0 à 24 sera en stroke play - départs bleus (et rouges pour les plus âgées)
 - La deuxième série dames: de 24,1 à 54 sera en stableford net - départs rouges.
 - Les trois premiers de chaque série seront primés.
 - Participation de 15 euros pour les deux jours.

- **Le Challenge de Pentecôte, acte 2.**

Il aura lieu les **samedi 3 et dimanche 4 juin** au **Golf de La Chassagne** aux portes de Dijon, club vainqueur de l'édition 2022. Cette année, 7 clubs au lieu de 6 défendront àprement les couleurs de leur club.

Les joueurs motivés peuvent d'ores et déjà se manifester auprès de Jean-François Dupuis, en charge de coordonner la Team AS Chailly. Vous pouvez également vous faire connaître en écrivant à contact@asgolfchailly.com ou sur la page contact de notre site internet.

Les modalités précises d'organisation de notre équipe vous seront indiquées lors d'une prochaine communication mais notez d'ores et déjà ces dates puisque nous avons besoin d'un maximum de joueurs pour représenter au mieux les séries engagées.

La **participation est gratuite** (prise en charge par l'AS cette année) pour tous les joueurs à jour de cotisations licences et AS (obligatoires pour participer)

Vous saurez tout sur le **nouveau règlement 2023** (nombre de séries, de joueurs, formule de jeu,...) en cliquant [ici](#)

- La **Coupe des green fees** aura lieu le **samedi 10 juin**.

La formule retenue est un scramble à deux en partenariat, comme l'année dernière, avec BYmy)CAR Audi VW. Cette année encore, il y aura de belles surprises et une trentaine de green-fees à gagner dans les plus beaux golfs de la grande région Nord-Est

La question qui tue

Pourquoi les trous sont placés à tel endroit du green ? Qui décide de les changer et à quelle fréquence ?

Voici les grandes lignes à retenir : le choix de l'emplacement des trous est une partie importante de la préparation d'une compétition.

- changer les trous le matin d'une compétition et tous les jours d'une compétition se déroulant sur plusieurs tours.
- varier la position des trous sur les 18 trous du parcours si le dessin des greens le permet, en utilisant un mélange des positions d'une part, droite gauche, et d'autre part, avant, arrière et milieu.
- varier aussi leurs positions en utilisant un mélange de positions faciles, moyennes, difficiles.

Pour déterminer la difficulté d'une position, il faut prendre en compte 5 critères :

- la vitesse du green ;
- la pente du green autour du trou ;
- la position du trou par rapport aux obstacles et difficultés qui entourent le green ;
- le club avec lequel le green est normalement attaqué ;
- le fait que les greens pitchent ou non.

Il est enfin souhaitable d'appliquer la règle des 3 X 3 qui recommande de mettre un trou:

- pas à moins de 3 pas du bord du green ;
- pas à moins de 3 pas d'un trou récent ;
- pas à moins de 3 pas d'une cassure importante du green (greens multi plateaux).

A Chailly, « la place des drapeaux et la fréquence sont décidées par le greenkeeper » précise Thierry Bresson, directeur du golf. En plus des éléments généraux énoncés ci-dessus, « Il faut tenir compte des conditions météo, de la qualité des greens, des problèmes des machines, et encore bien d'autres événements qui peuvent arriver. Sans oublier le jugement du décideur qui connaît ses greens et qui essaye toujours de prendre la meilleure décision sur les traitements, les amendements et les opérations manuelles » poursuit encore Thierry.

A bientôt pour d'autres nouvelles!

L'équipe de l'AS



AS GOLF DU CHATEAU DE CHAILLY
contact@asgolfchailly.com
www.asgolfchailly.com



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}. Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Association sportive du golf de Chailly.

[Se désinscrire](#)



© 2018 Association sportive du golf de Chailly